

Conseil Municipal du vendredi 05 juin 2020
Convocation : 30 mai 2020
Affichage du compte-rendu : 11 juin 2020

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 05 juin 2020 à 20 heures en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Sandra Hählen, Maire

Présents : Mme Hählen Sandra, Mme Falcinella-Gillard Virginie, M Monnier Georges, Mme West Lamy Audrey, M Chalumeau Yves, Mmes Le Guiriec-Roy Anne, Miller Claudine, Geneletti Jocelyne, Debrand Sandrine, Mrs Tonnaire Guy, Martenot Ernest, Bert Jérôme, ROCHET Michel, FERNIOT Daniel.

Absents excusés : Mme Daclin Emilie qui donne procuration à Mme West Lamy Audrey.
Mme Miller Claudine arrive à 20h05.

Secrétaire de séance : Yves Chalumeau

Le précédent compte-rendu de conseil appelle deux remarques : il sera rajouté que « Monsieur Michel Rochet déclare le conseil municipal élu » et il faudra joindre la Charte de l'élu local avec l'envoi du prochain compte rendu.

Information : Mme le Maire informe le conseil de la démission de Philippe Bride remplacé par Mme Sandrine Debrand. Son courrier sera adressé à la Préfecture pour enregistrement.

1 - Election des délégués pour les commissions, organismes communaux et intercommunaux

FINANCES : Yves Chalumeau et Sandrine Debrand

APPEL D'OFFRES : Yves Chalumeau, Virginie Falcinella-Gillard, Audrey West-Lamy, Georges Monnier, Guy Tonnaire, Daniel Ferniot.

ECOLES : Audrey West-Lamy, Emilie Daclin, Anne Le Guiriec-Roy, Ernest Martenot.

JUMELAGE : Yves Chalumeau, Sandra Hählen, Michel Rochet, Daniel Ferniot, Claudine Miller.

Lycée du Bois : Titulaires Sandra Hählen (suppléant Yves Chalumeau), Sandrine Debrand (suppléante Claudine Miller).

Correspondant Défense : Yves Chalumeau.

Articom et Associations : Claudine Miller, Audrey West- Lamy, Georges Monnier.

Forêts et communes forestières : Guy Tonnaire (titulaire), Jérôme Bert (suppléant)

C.C.A.S. : Membres désignés par le conseil : Virginie Falcinella-Gillard, Claudine Miller, Sandrine Debrand, Emilie Daclin, Audrey West Lamy, Ernest Martenot, Jocelyne Geneletti

Membres désignés par le Maire : Annie Tonnaire, Sylvianne Fluchon, Patricia Boivin, Hervé LOUIS (proposé par l'Udaf du Jura).

Commission des Impôts : Outre le Maire ou l'adjoint chargé de le représenter, le conseil décide de proposer les personnes ci-après pour faire partie de la commission des Impôts (les services départementaux se chargeront de désigner la commission retenue de 6 titulaires et 6 suppléants).

Titulaires : Yves Chalumeau, Virginie Falcinella-Gillard, Georges Monnier, Audrey West-Lamy, Emilie Daclin, Jérôme Boivin, Ernest Martenot, Gérard Damnon, Claudine Miller, Sandrine Debrand, Michel Rochet

Suppléants : Pascal Brochet, Jérôme Bert, Sylvianne Fluchon, Eric Julien, Bénédicte Raynal, Pascal Bousson, Michel Moyne, Jean Pierre Ravoyard, Sylvain Goni, Benoit Ratte, Jocelyne Geneletti, Daniel Ferniot.

Délégué CNAS : collège des élus : Sandra Hählen et Elodie Morel pour le collège des salariés.

Travaux : Georges Monnier, Guy Tonnaire, Ernest Martenot, Jérôme Bert.

Fleurissement : Virginie Falcinella-Gillard, Claudine Miller, Guy Tonnaire, Emilie Daclin, Audrey West-Lamy, Jérôme Bert.

Cimetière : Jérôme Bert, Guy Tonnaire

OMS : Sandra Hählen, Emilie Daclin

Location Bâtiments : Ernest Martenot, Jérôme Bert

Local Fruit : Guy Tonnaire,

Ordures ménagères : Georges Monnier, Daniel Ferniot, Jocelyne Geneletti, Guy Tonnaire.

SIDEC : Sandra Hählen.

Communication : Virginie Falcinella-Gillard, Audrey West-Lamy, Emilie Daclin.

Enfance et jeunesse : Emilie Daclin, Audrey West-Lamy, Sandrine Debrand, Virginie Falcinella-Gillard

Clé : Audrey West-Lamy, Georges Monnier.

2 - Délégations au maire : le conseil donne au maire les délégations nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de la mairie entre deux conseils :

Passation des marchés, passation de contrats d'assurance, délivrance et reprise de concessions au cimetière, acceptation de dons et legs, aliénation de gré à gré de biens mobiliers, rémunérations, honoraires et frais d'avocat et/ou d'huissier, fixer le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés, fixer les reprises d'alignement, intenter au nom de la commune des actions en justice, gérer les dommages occasionnés par les véhicules municipaux, réaliser les lignes de trésorerie et autoriser le renouvellement d'adhésions aux associations dont la commune est membre. Ces délégations ne dispensent pas le maire de soumettre l'ensemble de ces dossiers au conseil pour délibération.

3 - Indemnité du maire : après exposé, le conseil adopte le taux en vigueur pour l'indemnité mensuelle allouée au maire, soit 51.6 % de l'indice brut soit la somme de 2006.93 € brut mensuel

Indemnité des adjoints : après exposé, le conseil adopte le taux en vigueur pour l'indemnité mensuelle allouée aux adjoints, soit 19.8 % de l'indice brut soit la somme de 770.10 € brut mensuel

4 – Règlement intérieur : Mme le Maire présente le règlement intérieur de fonctionnement du conseil municipal. Après avoir entendu lecture du projet, le conseil adopte le règlement intérieur.

5 – DPU :

- Vente des parcelles AB59, AB60, AB72
- Vente de la parcelle AC43
- Vente des parcelles AC173, AC174, AC307

Le conseil décide de ne pas faire valoir son droit de préemption

6 – Bail Gendarmerie : Renouvellement du bail pour 9 ans à effet du 01/07/2020

7 – Après exposé du dossier, Mme le Maire propose de clôturer le budget du Lotissement du Montaubin qui n'a plus de raison d'être et de basculer le solde restant sur le budget principal.

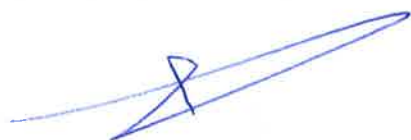
8 – DIVERS :

- Affaire Million RDV le 17 juin 14h00 sur place
- Fleurissement : Virginie Falcinella-Gillard remercie tous les bénévoles et le personnel communal pour leur implication lors de la journée de plantation, le 03 juin. Un encas a été offert à l'issue de cette matinée conviviale.
- Sandra Hählen a un rdv téléphonique avec la directrice de l'école pour faire le point sur le Covid et les inscriptions
- Guillaume Brochet, CCVA, en charge de l'assainissement rencontrera les élus le 17 juin.
- Yves Chalumeau et Sandra Hählen rencontreront la trésorière, Mme Visco, le 8 juillet.
- Compte tenu des conditions sanitaires actuelles, la fête de la musique et le repas du 14 juillet sont annulés.

Prochain conseil : 03 juillet à 20h00

L'ordre du jour étant épuisé, fin de la réunion à 21h30.

Le secrétaire de séance
M. Yves Chalumeau



Le Maire,
Mme Sandra Hählen

